Ecrit par Echo du Mardi le 21 janvier 2021

Région Sud : des consultations psychologiques mises en place pour les jeunes

Lancé l'an dernier, le Pass Santé, qui permet aux jeunes de moins de 26 ans résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur de bénéficier gratuitement de consultations médicales, est désormais pris en charge pour les consultations psychologiques.

« Le contexte sanitaire ayant eu de nombreuses conséquences sur les jeunes, nous avons donc décidé d'adapter notre Pass Santé à leurs difficultés, déclare le président de la Région Sud Renaud Muselier dans un communiqué. Ces situations de détresse, de perte de confiance et d'isolement sont aujourd'hui une réalité pour les lycéens, étudiants, apprentis et jeunes à la recherche d'un premier emploi. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 janvier 2021

Dorénavant, le remboursement de 6 consultations psychologiques chez tous les psychologues libéraux de la région sera pris en charge par le Pass Santé. Ce dispositif vient compléter les cellules de soutien psychologiques mises en place par les Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Délivré sous forme de coupons, le chéquier permet aux jeunes de bénéficier gratuitement de consultations médicales chez un médecin généraliste ou un spécialiste, d'analyses biologiques et d'obtenir le remboursement de produits de contraception en pharmacie.

Pour commander un chéquier Pass Santé, rendez-vous sur www.passantejeunes.maregionsud.fr ou www.jeunes.maregionsud.fr. Informations au 04 88 73 80 00 / pass-sante@info-maregionsud.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !